

**APPEL D'OFFRE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN/E CONSULTANT/E - FORMATEUR POUR
L'ANIMATION D'UN ATELIER AU PROFIT DES
MEMBRES DE LA PLATEFORME ALERTE-
FONCIER SUR LE CADRE JURIDIQUE,
INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DE LA
SECURISATION FONCIERE RURALE EN COTE
D'IVOIRE**

Mars 2019

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En vue d'apporter une réponse efficace aux crispations socio-économiques dont était l'objet la gestion du domaine foncier rural, le gouvernement ivoirien a adopté la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural. Cependant, l'application de cette loi connaît de nombreuses difficultés dues à des problèmes conjoncturels (crises sociopolitiques) et structurels (le manque de moyens humains, matériels et financiers, la complexité des procédures et le coût élevé des opérations de sécurisation). La réalité de l'échec de la mise en œuvre de la loi foncière a emmené, depuis 2011, le gouvernement à changer d'approche et à opérer d'importantes réformes juridico-institutionnelles dans la gestion du foncier rural en Côte d'Ivoire.

Au regard des profondes réformes opérées et de leurs impacts attendus, il convient de renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs, spécialement des OSC, intervenant sur la problématique du foncier rural afin de s'appropriier le nouvel environnement juridique et institutionnel dans lequel doivent s'opérer leurs actions.

Lancée en janvier 2015, la plateforme des OSC dédiée au foncier en Côte d'Ivoire (ALERTE-Foncier) a pour vision « une politique foncière juste et équitable dans une perspective de cohésion sociale et de développement durable en Côte d'Ivoire ». Elle regroupe à ce jour, 43 OSC membres, implantées dans tout le pays, travaillant sur le foncier rural et les thématiques connexes relevant également des droits de l'Homme, notamment, les forêts, l'environnement, la gestion des conflits. Elle compte aussi une trentaine de membres individuels, intéressés par la question foncière (enseignants-chercheurs, juristes, géomètres, experts-consultants indépendants, étudiants en thèse spécialisés en foncier).

ALERTE-Foncier focalise ses actions sur cinq (5) axes de travail : le plaidoyer, le monitoring et la prise de position sur des projets de réformes, l'animation d'espaces publics de débats de réflexions et de renforcement des capacités, la conduite d'études et de recherches et la mise en place d'un centre de ressources. Relativement aux difficultés pratiques de mise en œuvre de cette loi foncière, ALERTE-Foncier s'est dotée d'une note de positionnement sur le foncier et des analyses et propositions sur le projet de modification de la loi et le manuel des opérations de sécurisation foncière en Côte d'Ivoire.

Dans la poursuite de ses activités autour de ces axes de travail, ALERTE-Foncier bénéficie d'un soutien financier de l'Union Européenne et du CCFD-terre Solidaire à travers un projet porté par le CCFD-Terre Solidaire, Audace Institut Afrique et Inades-Formation. Dans le cadre de ce projet intitulé « Plateforme Alerte-Foncier :

Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire » FED/2018/159508/4, il est prévu l'organisation d'un séminaire sur le cadre juridique, institutionnel et opérationnel de la sécurisation foncière en Côte d'Ivoire au profit des membres d'ALERTE-Foncier.

Le séminaire, d'une durée de 03 jours regroupant 50 participants, vise à renforcer les connaissances de ses membres sur le cadre juridique, institutionnel et opérationnel de sécurisation foncière et sur les textes juridiques nationaux intéressant le foncier rural (code de la nationalité, loi relative aux successions, loi relative aux donations entre vifs et aux testaments, code pénal, code minier, code du tourisme, code de l'eau, code forestier, code de l'environnement, droit pastoral, décret portant règlementation du domaine public et des servitudes d'utilité publique, etc.).

Les résultats attendus de l'atelier sont :

- Les participants maîtrisent le cadre institutionnel, juridique et opérationnel de la sécurisation foncière rurale en Côte d'Ivoire et sont en mesure de l'utiliser dans leurs différentes activités avec l'appui du guide annoté du cadre du cadre juridique opérationnel qui leur est remis à l'issue de la formation.

L'atelier sera organisé du 02 au 4 juillet 2019.

2- TACHE ET RESPONSABILITE DU CONSULTANT

Le consultant – formateur, sous la supervision directe du coordonnateur de projet, aura les responsabilités suivantes :

- Concevoir et élaborer le contenu de la formation et le mettre sous forme de document à remettre aux participants en fin de formation en tant qu'aide-mémoire ;
- Concevoir la méthodologie et les outils d'animation du séminaire ;
- Préparer le programme de l'atelier ;
- Animer l'atelier et en produire le rapport.

3- QUALIFICATION ET COMPETENCES REQUISES

- Le consultant devra être titulaire au moins d'un Master en droit ;
- Le Consultant-Formateur doit avoir une expérience avérée en matière de revue du cadre juridique et institutionnel des ressources naturelles ;
- Des connaissances sur les enjeux de la gouvernance du foncier rural en Côte d'Ivoire seraient un avantage ;

- Capacités avérées en matière de préparation et d'animation d'ateliers de formation à l'attention des acteurs de la société civile.

4- DOSSIER DE SOUMISSION

Le dossier de soumission devra comporter :

- Une offre technique comprenant :
 - Les grandes lignes du contenu de la formation ;
 - Une note méthodologique détaillée ;
 - Le CV du consultant(e) ;
- Une offre financière.

Envoi des dossiers de soumission :

Les dossiers de soumission, sous pli fermé, adressés à l'attention du Secrétaire général d'Inades-Formation avec la mention « Consultant cadre juridique, institutionnel et opérationnel de la sécurisation foncière rurale », sont à déposer au Secrétariat général d'Inades-Formation ou envoyer soit par poste ou par courriel aux adresses suivantes :

Inades-Formation

Rue C13, Booker Washington, Cocody

08 BP 8 Abidjan 08, Côte d'Ivoire

E-mail : inadesformation.sg@inadesfo.net

La date limite de dépôt de dossier est fixée au **24 mai 2019 à 12H00 (heure d'Abidjan)**.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez appeler le +225 22 40 02 16.